

Devenir un OFFICIEL D'ARBITRAGE

Vous souhaitez vous engager, prendre des responsabilités, contribuer avec motivation à la vie des Sports de Glace et vous lancer dans l'aventure de l'arbitrage ?

Ce guide est pour vous !





PRÉSENTATION

Les juges et arbitres sportifs sont reconnus par la loi comme remplissant une mission de service public.

L'arbitrage sportif représente, dans l'Hexagone, 210000 juges et arbitres dans plus de 70 fédérations sportives, associations et comités.

Au sein de la FFSG, ce sont plus de 400 officiels passionnés qui sont engagés dans la mission arbitrale.

La Fédération Française des Sports de Glace et ses 12 disciplines vous propose toute une palette de missions.

Découvrez les !

— RÔLE DES OFFICIELS D'ARBITRAGE —



La Fédération Française des Sports de Glace place toutes ses épreuves sous le contrôle sportif de Juges et d' Arbitres, appelés « **Officiels d'Arbitrage** ».

Chaque semaine, des dizaines de manifestations sportives se déroulent aux 4 coins de la France. Athlètes, entraîneurs, dirigeants et bénévoles sont alors réunis autour d'une passion commune : Les Sports de Glace.

Dans cette grande famille fédérale, les officiels d'arbitrage ont un rôle majeur à jouer pour garantir le respect des règles, évaluer les performances, établir des classements et assurer une équité entre les sportifs.

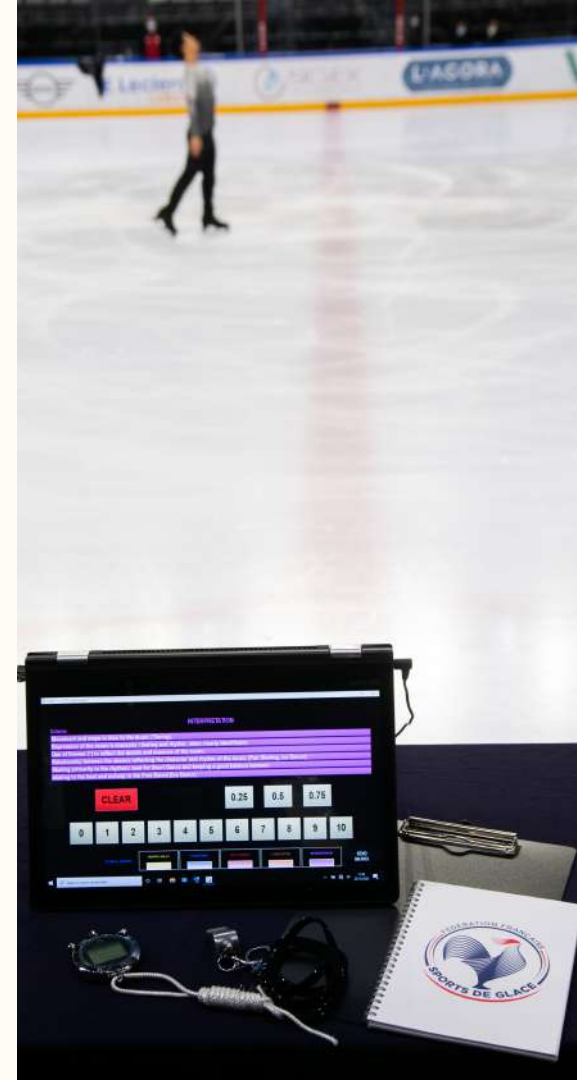
Au travers de valeurs éducatives, pédagogiques et techniques, leurs fonctions deviennent officielles dès lors qu'ils interviennent dans une organisation sportive structurée nécessitant l'attribution d'un résultat, représentant l'autorité sportive décernée par la Fédération



POURQUOI DEVENIR OFFICIEL D'ARBITRAGE ?

Parce que c'est un moyen d'apporter une contribution active au bon déroulement des compétitions.

- Parce que vous avez l'esprit indépendant et confiance en votre libre-arbitre.
- Parce que vous décidez de mettre votre rigueur et votre charisme au service de votre sport préféré..
- Pour assurer un rôle citoyen et concourir à la promotion des valeurs du sport.
- Pour être au plus près de l'action et vivre passionnément le sport.



LA FORMATION PROBATOIRE

Le candidat officiel d'arbitrage participe selon le poste à une formation probatoire de un à quatre jours qui comporte une formation théorique et une formation pratique.

À l'issue de la formation, le candidat est évalué à travers l'Examen Probatoire. En cas de réussite, il est titularisé et s'engage dans la mission en signant la Charte d'Ethique des Officiels d'Arbitrage de la FFSG.

BON A SAVOIR :

Une filière rapide existe pour les athlètes ayant figuré sur les listes ministérielles de Haut Niveau.



DEVENIR JUGE

// Conditions requises :



Age

Avoir 16 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Avoir été patineur



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement



Formation

Avoir suivi la formation probatoire de juge



Examen

Avoir passé avec succès l'examen probatoire de juge

Description du poste :

Les juges sont chargés d'évaluer la qualité d'exécution des éléments techniques et la qualité de la présentation des programmes d'un patineur, d'un couple ou d'une équipe.

Ballet sur glace, Danse sur glace, Patinage Artistique, Patinage Artistique Synchronisé



DEVENIR JUGE ARBITRE

// Conditions requises :



Age

Avoir 19 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Figurer sur la liste fédérale des juges depuis trois saisons au moins,
Avoir atteint le grade minimal de juge régional, avoir un très haut degré de connaissance de la discipline en termes techniques et réglementaires



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement



Formation

Avoir suivi la formation probatoire de juge arbitre



Examen

Avoir passé avec succès l'examen probatoire de juge-arbitre



Qualités

Posséder de bonnes qualités de communication, Être en mesure de prendre des décisions et de travailler en équipe

Description du poste :

Le Juge-arbitre est un juge chargé de la direction du déroulement d'une épreuve sportive et du respect des règlements.

Il dirige les officiels d'arbitrage de la manifestation et est investi de l'autorité fédérale.

A ce titre, il est habilité à prendre toute décision concernant le bon déroulement des épreuves, l'exclusion d'un athlète, l'attribution de pénalités, le traitement des réclamations.

DEVENIR CONTROLEUR TECHNIQUE

// Conditions requises :



Age

Avoir 19 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Figurer sur la liste fédérale des juges depuis trois saisons au moins. Avoir atteint le grade minimal de juge régional. Avoir un très haut degré de connaissance de la discipline en termes techniques et réglementaires



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement



Formation

Avoir suivi la formation probatoire de contrôleur technique



Examen

Avoir passé avec succès l'examen probatoire de contrôleur technique

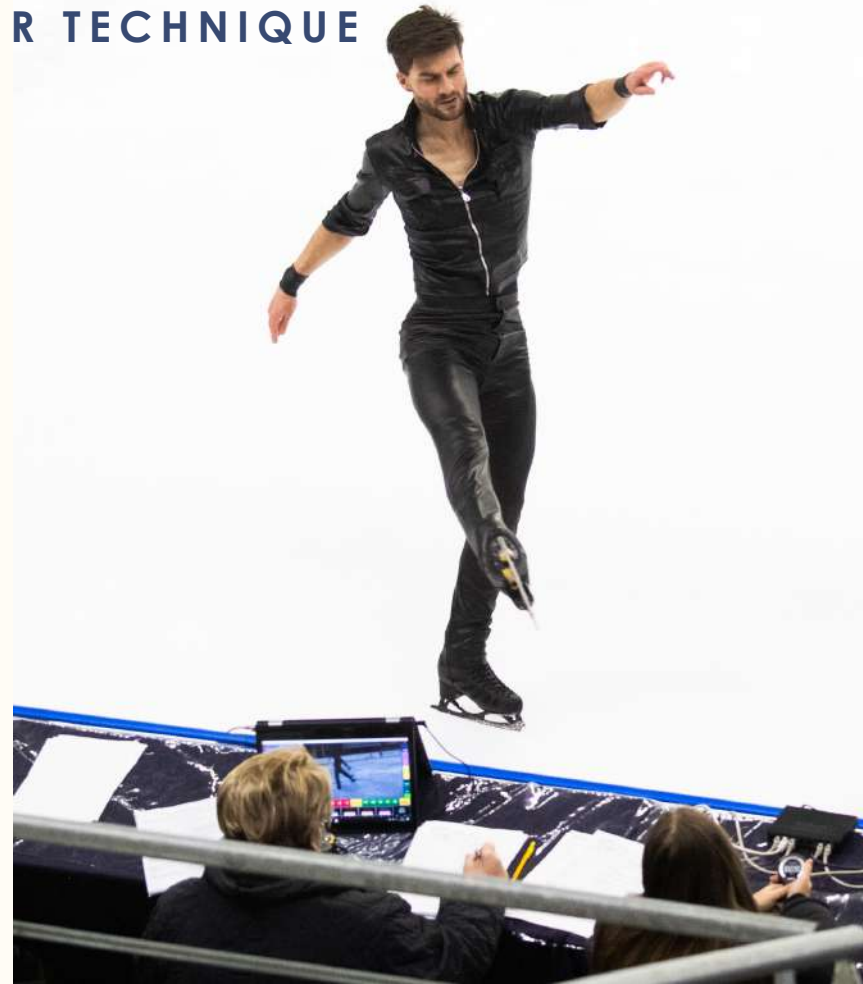


Qualités

Posséder de bonnes qualités de communication, Être capable de prendre des décisions et de travailler en équipe

Description du poste :

Le contrôleur technique est un juge qui supervise et encadre le travail du panel technique. Il participe à l'identification des éléments techniques et des niveaux de difficultés réalisés par un patineur, un couple ou une équipe



DEVENIR SPECIALISTE TECHNIQUE

Danse sur glace, Patinage Artistique, Patinage Artistique Synchronisé



// Conditions requises :



Age

Avoir 16 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Être titulaire d'un brevet/diplôme d'Etat professionnel d'éducation du sport, ou un brevet fédéral 3 (BF3) délivré par la FFSG ou être/avoir été un patineur de niveau national, Avoir un très haut degré de connaissance de la discipline en termes techniques et réglementaires



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement



Formation

Avoir suivi la formation probatoire de spécialiste technique



Examen

Avoir passé avec succès l'examen probatoire de spécialiste technique



Qualités

Posséder de bonnes qualités de communication, Être capable de prendre des décisions et de travailler en équipe

Description du poste :

Le spécialiste technique est un entraîneur ou un ancien patineur de niveau national qui participe au sein du panel technique à l'identification des éléments techniques et des niveaux de difficultés réalisés par un patineur, un couple ou une équipe.

DEVENIR OPERATEUR DE DONNEES ET VIDEO

// Conditions requises :



Age

Avoir 16 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Exercer ou avoir exercé les fonctions de comptable (officiel de compétition)



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement. Avoir un très haut degré de connaissance de la discipline en termes techniques et réglementaires



Formation

Avoir suivi la formation probatoire d'opérateur de données et vidéo



Examen

Avoir passé avec succès l'examen probatoire d'opérateur de données et vidéo.



Qualités

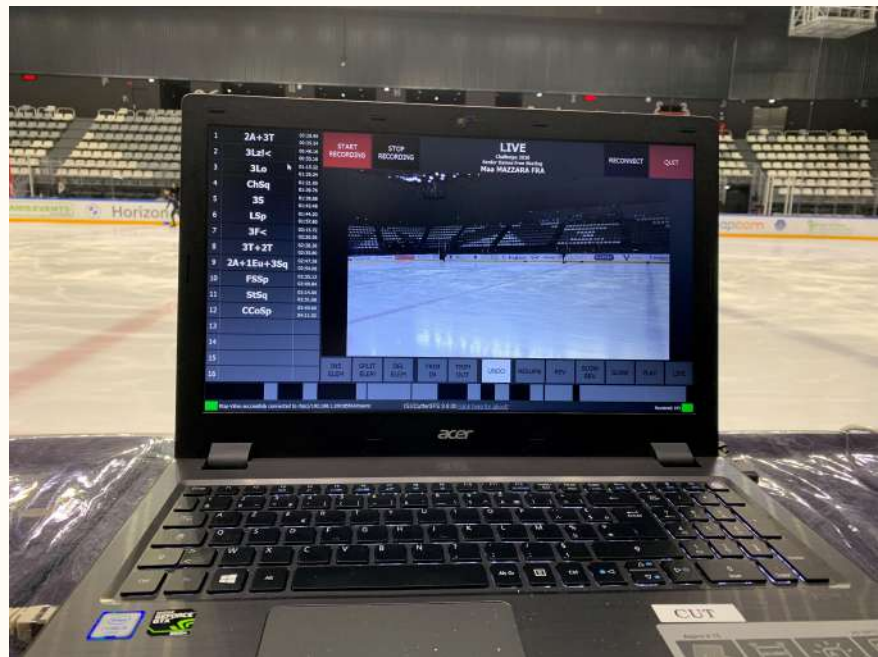
Posséder de bonnes qualités de communication, Être capable de prendre des décisions et de travailler en équipe, Appétence pour les outils informatiques

Description du poste :

L'opérateur de données est chargé au sein du panel technique de saisir dans le système informatique les éléments techniques et les niveaux de difficultés réalisés par un patineur, un couple ou une équipe.

L'opérateur vidéo est chargé au sein du panel technique d'enregistrer chaque élément séparément de façon à permettre au panel technique, au juge-arbitre et aux juges de revoir un élément si nécessaire.

Danse sur glace, Patinage Artistique, Patinage Artistique Synchronisé



DEVENIR STARTER

Patinage de vitesse – Courte piste



// Conditions requises :



Age

Avoir 16 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Ouvert à tout public



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement



Formation

Avoir suivi la formation probatoire de starter



Examen

Avoir passé avec succès l'examen probatoire de starter



Qualités

Être capable de prendre des décisions liées aux départs et de travailler en équipe

Description du poste :

Le starter donne le départ des courses en veillant au respect des règles et tranche sur toute contestation à propos des départs

DEVENIR ARBITRE

// Conditions requises :



Age

Avoir 16 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Avoir été patineur de la discipline visée



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement



Formation

Avoir suivi la formation probatoire d'arbitre



Examen

Avoir passé avec succès l'examen probatoire d'arbitre



Qualités

Posséder de bonnes qualités de communication, Être capable de prendre des décisions et de travailler en équipe

Description du poste

L'Arbitre est chargé de la direction du déroulement d'une épreuve sportive et du respect des règlements.

Il dirige les officiels d'arbitrage de la manifestation et est investi de l'autorité fédérale.

Il prend toute décision se rapportant aux contestations ou aux infractions aux règlements pouvant aboutir à des disqualifications.

Patinage de vitesse – Courte piste



DEVENIR COORDINATEUR DE COURSES

Patinage de vitesse – Courte piste



// Conditions requises :



Age

Avoir 16 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Ouvert à tout public



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement



Formation

Avoir suivi la formation probatoire de coordinateur de courses



Examen

Avoir passé avec succès l'examen probatoire de coordinateur de courses



Qualités

Appétence pour les outils informatiques, Être capable de travailler en équipe

Description du poste :

Le coordinateur de course est chargé d'assurer le bon déroulement de la compétition et en particulier dans :

- La préparation et réalisation du tirage au sort des courses,
- Gestion et diffusion des résultats des courses intermédiaires,
- La transcription de tous les résultats dans un protocole officiel.

DEVENIR JUGE

// Conditions requises :



Age

Avoir 16 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Avoir une bonne connaissance de l'activité, des contraintes du sport et un minimum de connaissance du matériel



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement



Formation

Avoir suivi la formation probatoire de juge



Examen

Avoir passé avec succès l'examen probatoire de juge

Description du poste :

Le juge de Bobsleigh ou de Skeleton, prend toute décision se rapportant aux aspects matériels (engins, patins), physiques (températures, poids, dimensions), sécuritaires et aux violations de règlements.

En fonction de son expérience et de sa compétence reconnue, il peut être amené à officier en qualité de Président du Jury, de Délégué Technique ou de Directeur de Course.

Bobsleigh, Skeleton



DEVENIR ARBITRE

Curling



// Conditions requises :



Age

Avoir 18 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Justifier de 2 années de pratique du curling et d'une participation à au moins deux tournois nationaux ou internationaux



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement



Formation

Avoir suivi la formation probatoire d'arbitre



Avoir passé avec succès l'examen probatoire d'arbitre



Qualités

Posséder de bonnes qualité de communication, Être capable de prendre des décisions et de travailler en équipe

Description du poste :

L'arbitre assiste le chef-arbitre. Il se prononce sur tous litiges entre équipes, que l'objet soit couvert ou non par les règles.

Il peut intervenir à tout moment durant une compétition et donner des instructions concernant le placement des pierres, la conduite des joueurs et le respect des règles.

DEVENIR CHEF-ARBITRE

// Conditions requises :



Age

Avoir 21 ans au 1er juillet de la saison en cours



Expérience

Figurer sur la liste des arbitres depuis au moins trois saisons,



Licence

Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement



Formation

Avoir suivi le stage d'arbitre de la WCF Niveau 2



Qualités

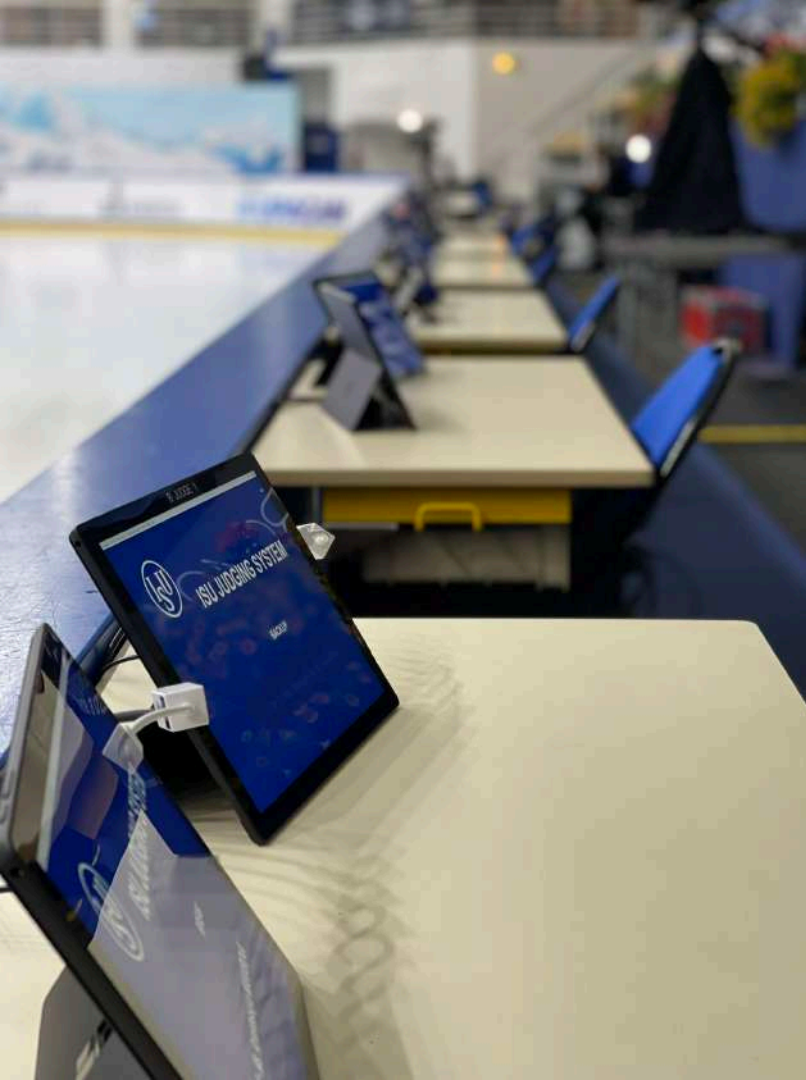
Avoir un très haut degré de connaissance de la discipline en termes techniques et réglementaires

Description du poste

Le chef-arbitre peut intervenir à tout moment dans toute partie et donner les instructions nécessaires à la bonne conduite du jeu.

Curling





Découvrez aussi la variété des postes des officiels de compétitions qui participent à l'activité du monde sportif et qui assument des fonctions indispensables à l'encadrement et à l'organisation de ces manifestations sportives pour le compte des clubs ou des organisateurs :

- *Comptable,*
- *Vidéaste,*
- *Photo finish,*
- *Chronométrateur,*
- *Compte-tours,*
- *Annonceur micro,*
- *Sonorisation,*
- *etc.*



Devenir un OFFICIEL D'ARBITRAGE

Pour plus de renseignements sur la façon de
devenir un officiel d'arbitrage
visitez la page dédiée sur le site internet de la
FFSG, section CFOA
ou contactez cfoa@ffsg.org



www.ffsg.org



41-43 rue de Reuilly
75012 Paris



+33(0)1 43 46 10 20
Fax : +33(0)1 43 46 99 78



cfoa@ffsg.org

Parution novembre 2021

